

Académie de Créteil
Bilan de fonctionnement du réseau d'animation 3D en Seine et Marne
Année scolaire 2014-2015

Sommaire

	Page
<u>Un réseau vivant et dynamique</u>	
• <u>Comparatif de fréquentation générale depuis 2007-2008</u>	2
• <u>Comparatif de fréquentation en fonction du type d'établissement depuis 2008-2009</u>	3
• <u>Implication par district en 2014-2015</u>	4
• <u>Etude du « taux de persévérance » au fil des réunions</u>	5
• <u>Le « noyau stable », moteur du réseau</u>	6
<u>Travaux de l'année et productions</u>	
• <u>Un thème jugé plutôt porteur</u>	7
• <u>Une réflexion riche et variée</u>	7
• <u>La production, véritable outil pour la mutualisation</u>	7
• <u>La mise en ligne des travaux des districts</u>	8
• <u>L'apport du réseau pour les professeurs documentalistes</u>	8
	9
<u>Les acteurs du réseau</u>	
• <u>Le rôle moteur des animatrices</u>	9
• <u>L'avenir du réseau</u>	9
<u>En guise de conclusion : des caractéristiques récurrentes pour le département</u>	10
<u>Remerciements</u>	10
<u>Annexe</u>	
<u>Quelques principes pour la mise en ligne des productions sur le site académique PointDoc</u>	11

Un réseau vivant et dynamique

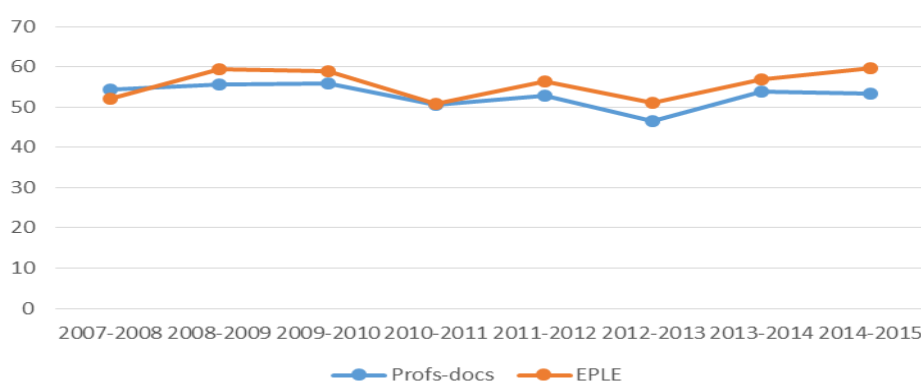
La participation des établissements, stabilisée dans le département, depuis 2000, au-dessus des 50 %, est, en 2014-2015, la plus importante (59,7 %) observée sur les 8 dernières années.

Le pourcentage de professeurs documentalistes présents, également stabilisé dans la fourchette haute (53,4 %), est l'indice de leur intérêt pour les réflexions proposées. Il est logiquement un peu moindre : lorsqu'il y a plusieurs postes par établissement, le plus souvent, un seul des professionnels participe au réseau.

Comparatif de fréquentation générale depuis 2007-2008

Année	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015
Thème	<i>Internet</i>	<i>Collaborations pédagogiques.</i>	<i>Collaboration avec le Chef d'établissement</i>	<i>Circulaire de rentrée</i>	<i>Lecture écriture</i>	<i>Travailler en réseau</i>	<i>Cultures numériques</i>	<i>Curiosité intellectuelle et sens des apprentissages</i>
% Professeurs documentalistes présents	54,5	55,7	56	50,5	52,9	46,5	53,9	53,4
% Établissements représentés	52	59,5	58,9	50,9	56,5	51	56,8	59,7

Evolution de la participation sur 8 ans

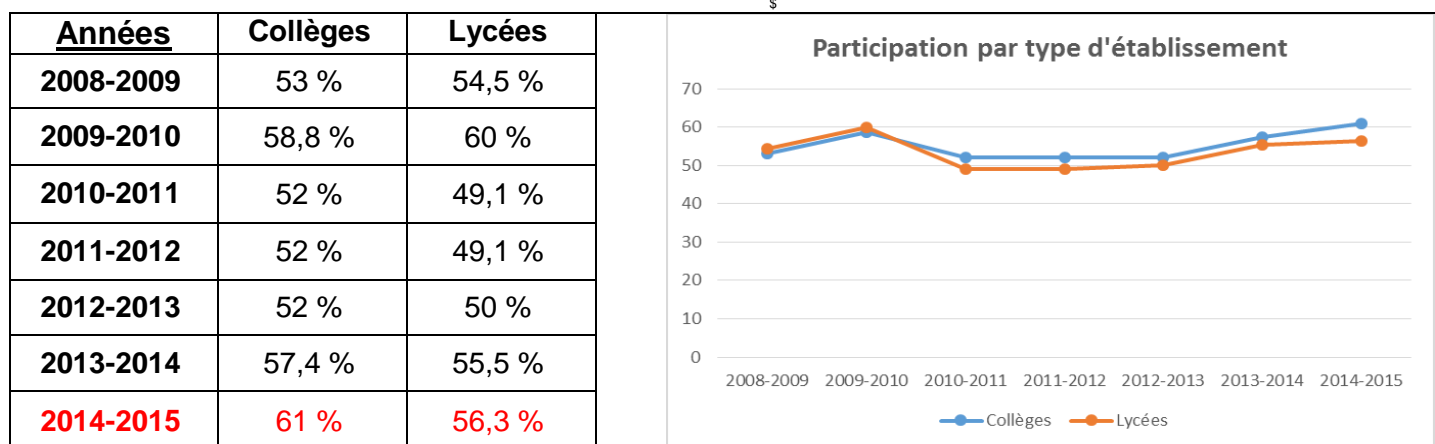


% EPLÉ jamais représentés	indicateur non retenu	clg 22,5 lyc 16	clg 18,9 lyc 24,6	clg 17,4 lyc 24,6	clg 18,1 lyc 22,8	clg 25 lyc 28,5	clg 19,8 lyc 24,1	clg 15,7 lyc 25,8
% EPLÉ représentés à la 1^{ère} réunion seulement	indicateur non retenu	tous étab 9	clg 3,1 lyc 5,3	clg 8,7 lyc 7	clg 2,4 lyc 5,3	clg 4,7 lyc 1,1	clg 7,6 lyc 5,2	clg 0,8 lyc 3,4

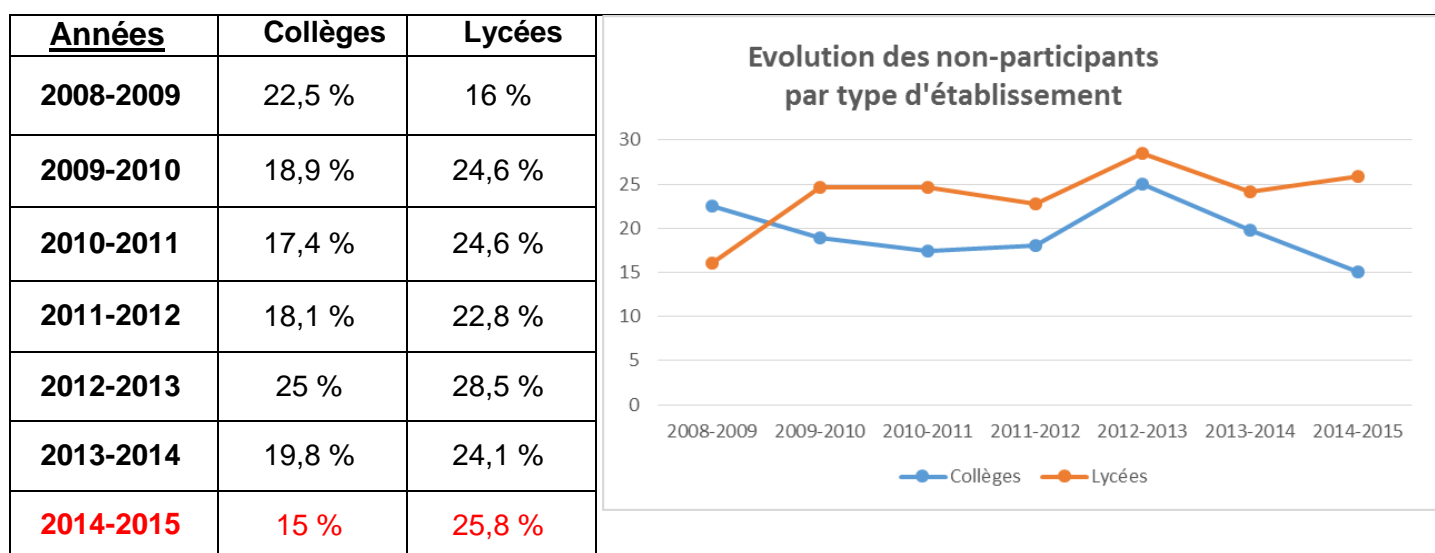
Cette année, très peu d'établissements se sont contentés de n'être représentés qu'à la première réunion. Cependant, un certain nombre n'a participé qu'à une réunion sur les 6, sans qu'on en connaisse avec certitude la raison. On peut poser l'hypothèse que, sans qu'il y ait d'intérêt marqué pour le thème de travail, une des motivations à la présence ait pu être la rencontre et l'échange avec d'autres professionnels, dans un métier où chacun est isolé dans son lieu de travail.

Comparatif de fréquentation en fonction du type d'établissement depuis 2008-2009

Evolution sur 7 ans de la participation en fonction du type d'établissement



Etablissements non-participants par type d'établissement depuis septembre 2008



Sur les six dernières années, le pourcentage des établissements non représentés dans les 3D subit peu de fluctuations. En effet, cette année encore, **un quart des lycées du département ne s'est pas associé aux travaux**, ce qui correspond à la moyenne sur les 7 dernières années. Les raisons les plus souvent évoquées sont la multiplication des sollicitations pour les travaux documentaires (TPE, ECJS notamment) et la réticence de certains chefs d'établissement, en lycée, à voir le CDI fermé pour une demi-journée, lorsqu'ils ne bénéficient que d'un poste de professeur documentaliste (soit que l'ouverture du CDI en son absence ne soit pas encore passée dans les habitudes de fonctionnement, soit que le professionnel lui-même s'y soit opposé).

Cependant, **si l'on excepte l'année 2009-2010, où les professeurs de lycée avaient été très nombreux à participer à la réflexion sur la collaboration avec les chefs d'établissements, la participation des lycées est la plus importante (56,3 %) depuis septembre 2008**. Les dispositifs officiels s'étant multipliés en lycée, les occasions d'exercer une pédagogie info-documentaire sont plus nombreuses, et la réflexion sur la construction des apprentissages est davantage d'actualité.

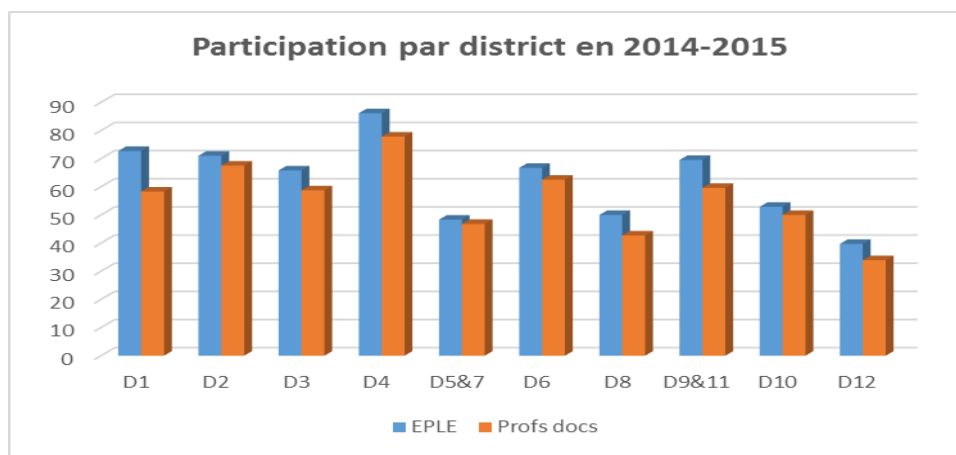
La participation des collèges a également été la plus forte des 8 dernières années. Il est vrai que c'est à ce niveau que se posent les bases des apprentissages info-documentaires, et que nombreux sont les professeurs documentalistes en réflexion sur ce sujet depuis longtemps.

L'examen de la liste des établissements non représentés montre que :

- certains collègues ne souhaitent pas s'impliquer dans le réseau, pour des raisons qui leur appartiennent et qu'ils ne communiquent pas. De ce fait, leurs établissements d'exercice peuvent être absents des travaux depuis plusieurs années
- dans l'ensemble, les néo-titulaires et, plus généralement, les documentalistes nouvellement arrivés dans le département, participent assez régulièrement aux rencontres
- les professeurs contractuels hésitent souvent à s'absenter des CDI, parfois sous la pression de leurs chefs d'établissements

Implication par district en 2014-2015

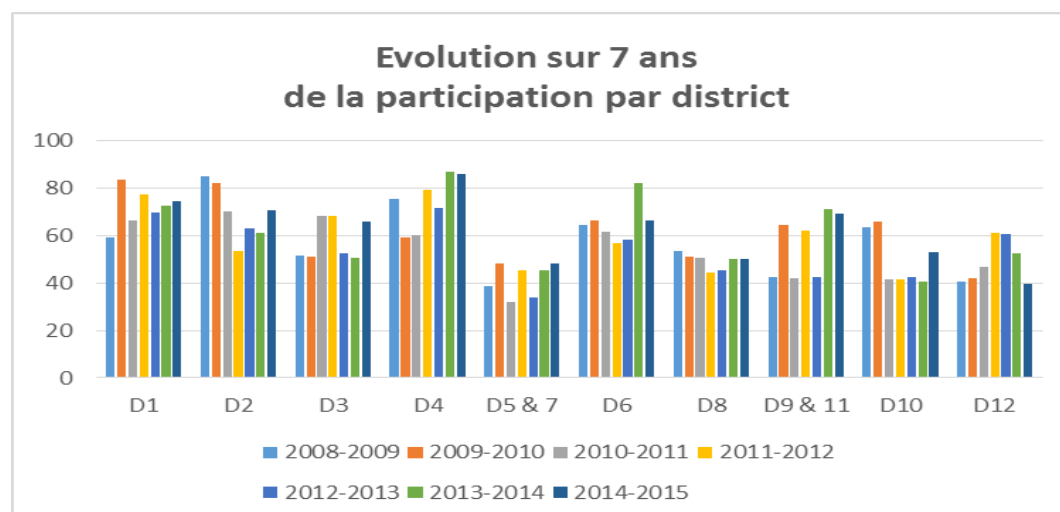
Comparatif de la fréquentation des établissements par district sur l'année scolaire



- la participation des établissements atteint ou dépasse 50% dans 8 des 10 districts, comme l'an passé
- même si, dans le district 5&7 (Lagny – Marne la Vallée), la participation demeure une des plus faibles (48,3 %), alors que c'est le district qui compte le plus d'établissements (30) et de professionnels (38), elle se maintient cependant un peu au-dessus de son niveau moyen des années précédentes, qui avoisinait les 45 %
- c'est dans le district 12 (Fontainebleau), que la participation est la plus faible (39,7 %). Après avoir progressé pendant 3 ans en se maintenant au-dessus des 50 %, elle a chuté cette année de 13 points. Peut-être le renouvellement des personnels y est-il en partie pour quelque chose
- le district 10 (Brie-Sénart), faiblement représenté dans le réseau depuis 2010-2011 a été beaucoup plus dynamique cette année, avec 52,9 % de participation
- c'est dans les districts 1 (Chelles), 2 (Mitry-Mory), 3 (Meaux), 4 (Roissy en Brie), 6 (Coulommiers) et 9&11 (Provins-Montereau) que l'on trouve, cette année, la participation la plus importante, au-dessus de 65 % des établissements et de 55 % des professeurs documentalistes

Comparatif de la fréquentation des établissements par district (en %) depuis septembre 2008

	D1	D2	D3	D4	D5 & 7	D6	D8	D9 & 11	D10	D12
2008-2009	59,5	85	51,5	75,5	38,5	64,5	53,5	42,5	63,5	40,5
2009-2010	83,6	82,1	51	59,2	48,3	66,4	51,1	64,7	65,9	41,9
2010-2011	66,7	70,2	68,3	60,2	31,8	61,9	50,9	42,1	41,7	46,8
2011-2012	77,3	53,6	68,3	79,5	45,3	57,1	44,4	62,3	41,7	61,1
2012-2013	69,7	63,1	52,5	71,8	33,8	58,3	45,6	42,6	42,4	60,9
2013-2014	72,7	61,1	50,7	87,2	45,3	82,1	50	71,1	40,6	52,4
2014-2015	74,5	71	65,8	85,9	48,3	66,7	50	69,5	52,9	39,7

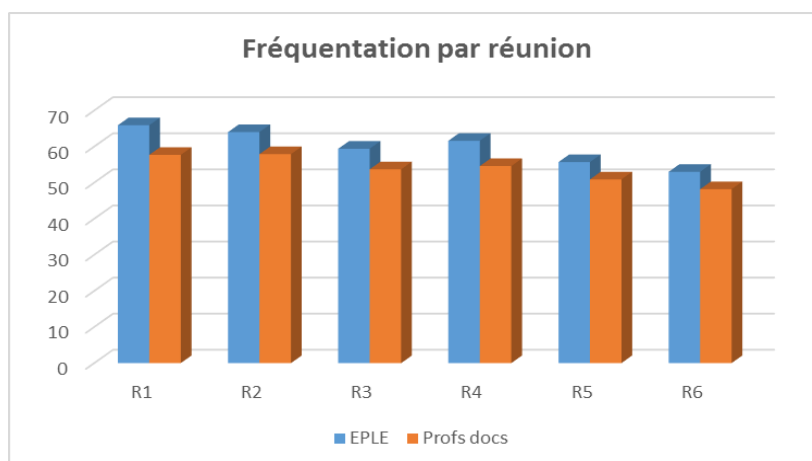


- la courbe **sur 7 ans** démontre la persistance dans le temps d'une certaine **stabilité dans la participation des professeurs documentalistes** dans chaque district
- pour **le district 12**, en particulier, qui semblait particulièrement peu représenté cette année, on s'aperçoit que c'était la forte participation des 3 dernières années qui était l'exception et qu'il **retrouve**, en fait, **sa moyenne des années 2008 à 2011**
- on observe cependant **des pics d'intérêt dans les districts 2 (Mity-Mory), 3 (Meaux), 4 (Roissy en Brie), 9&11 (Provins-Montereau)**

Etude du « taux de persévérance » au fil des réunions

Fréquentation par réunion en 2014-2015

<u>Total</u>		Présents R1	Présents R2	Présents R3	Présents R4	Présents R5	Présents R6	Moy. Annuelle
EPLÉ	185	122 65,9 %	116 62,7 %	110 59,4 %	114 61,6 %	103 55,7 %	98 53 %	110,5 59,7%
Lycées	58	34 58,6 %	34 58,6 %	33 56,9 %	33 56,9 %	32 55,2 %	30 51,7 %	32,7 56,3 %
Collèges	127	86 67,7 %	82 64,6 %	77 60,6 %	81 63,8 %	71 55,9 %	68 53,5 %	77,5 61 %
Profs-docs	228	131 57,4 %	127 55,7 %	122 53,5 %	124 54,4 %	116 50,9 %	110 48,2 %	121,7 53,4 %



Sans surprise, et comme les années précédentes, **le taux de persévérance chute régulièrement au fil des séances**, davantage pour les collèges (- 14 %) que pour les lycées (- 7 %).

La dernière réunion reste la moins fréquentée, comme toujours depuis 5 ans, alors même que le travail de formalisation reste en général à faire, et risque donc de peser exclusivement sur l'animatrice. Il faut cependant noter que **la réunion 6 a pu être perturbée par un mouvement de grève**, des professeurs documentalistes ne s'étant pas présentés pour cette raison dans plusieurs districts.

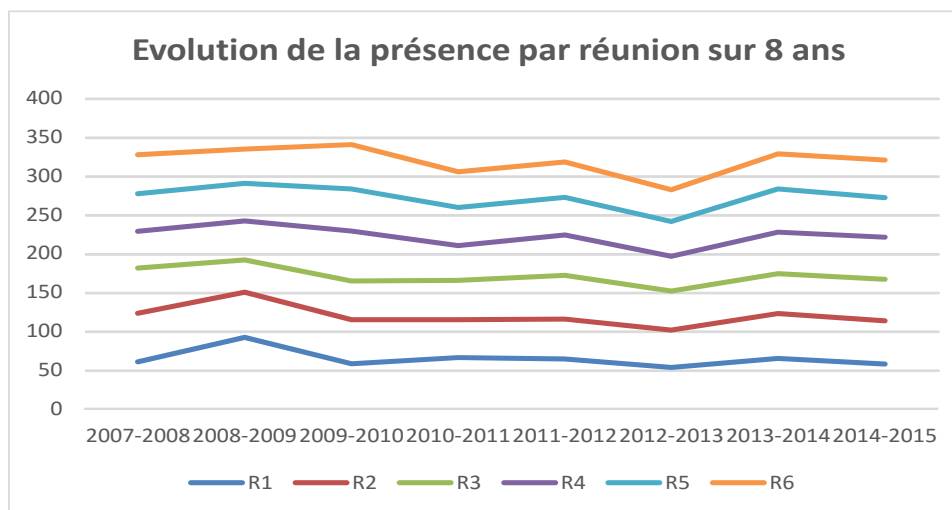
Le constat est général : la charge de travail des professeurs documentalistes s'alourdit et l'on sacrifie souvent la réunion pour être davantage présent dans son établissement. Pour une absence ponctuelle, les professeurs documentalistes invoquent principalement :

- la participation à des stages du PAF ou à des réunions de dispositifs nationaux (collège au Cinéma, par exemple) aux mêmes dates
- la programmation d'animations ou d'interventions locales nécessitant impérativement leur présence
- l'obligation d'assurer des séances pédagogiques prévues dans le cadre d'un projet, voire dans l'emploi du temps des élèves, imposé par le chef d'établissement
- les obligations administratives et matérielles, en raison de l'absence d'aide pour la gestion, avec la raréfaction des emplois précaires affectés en CDI

De plus en plus fréquemment, l'animatrice transmet aux absents un compte rendu de la séance. Cette pratique permet à chacun de participer à la réunion suivante en toute connaissance de cause.

Comparatif par réunion depuis 8 ans (professeurs documentalistes présents)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
R1	60,4	91,7	57,7	65,7	64,1	53,3	64,7	57,4
R2	62,5	58,3	56,8	49	51,2	48,1	57,9	55,7
R3	58,3	41,7	49,8	50,5	56,5	50	51,2	53,5
R4	47,4	50,2	64,6	44,9	52,1	44,8	53,4	54,4
R5	48,4	48,3	54	49	48,3	44,8	55,7	50,9
R6	50	44,1	57,2	45,9	45,5	41	45,1	48,2



L'observation diachronique sur 8 ans démontre que, d'une année à l'autre, il y a peu de différences dans les fluctuations au fil des séances.

Le « noyau stable »¹, moteur du réseau

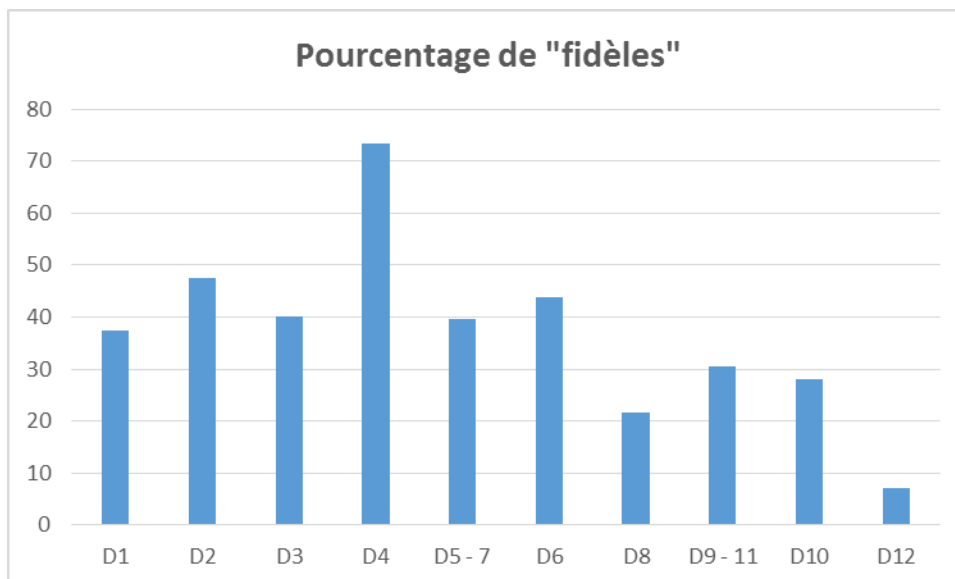
Le « turn-over » observé dans les présences a un côté positif : il montre qu'à un moment ou à un autre, ponctuellement, des professeurs documentalistes ressentent le besoin de rencontrer leurs collègues du district. Il pourrait cependant être générateur de lenteurs et de difficultés à travailler ensemble, en nuisant au suivi du travail du groupe. C'est pourquoi la régularité de l'avancée des travaux repose essentiellement sur la présence assidue d'un certain nombre de professeurs documentalistes qui assurent le suivi de la réflexion.

Ce pourcentage de « fidèles » est très fluctuant selon les années, en fonction des obligations de chacun, des projets engagés, de la motivation pour le sujet traité. Cependant, il avoisine ou dépasse le 1/3 des participants dans 7 districts sur 10. Il a été particulièrement fort, cette année (au-delà de 40 % des professionnels du district), dans les districts 2 (Mityr-Mory), 3 (Meaux), 4 (Roissy en Brie) et 6 (Coulommiers), où logiquement on note parallèlement un fort pourcentage de participants.

Evaluation du « noyau stable » (par district) aux réunions en 2014-2015 (avec comparatif depuis 2012-2013)

	D1	D2	D3	D4	D5 - 7	D6	D8	D9 - 11	D10	D12
Participants 2014-2015	58,3 %	67,5 %	58,7 %	77,8 %	46,8 %	62,5 %	42,7 %	59,6 %	50 %	33,9 %
Noyau stable 2012-13	38,5	31,2	19,2	46,7	20,6	40	21,7	23,8	27,3	29,6
Noyau stable 2013-14	64,3	31,2	35,7	46,7	33,3	56,2	16,7	59,1	11,1	32,1
Noyau stable 2014-15	37,5 %	47,4 %	40 %	73,3 %	39,5 %	43,7 %	21,7 %	30,4 %	28 %	7,1%

¹ On entend par « noyau stable » les professeurs documentalistes ayant participé à au moins 5 des 6 réunions, animatrice incluse.



Travaux de l'année et productions

Un thème jugé plutôt porteur

Le travail autour des apprentissages semble avoir répondu aux attentes des professeurs documentalistes qui, en collège comme en lycée, sont de plus en plus sollicités au quotidien pour la conception, la mise en œuvre et l'animation de séances pédagogiques. Il a permis, en outre, de dépasser la réflexion sur des outils exclusivement numériques, qui avaient occupé les groupes en 2013 et 2014. Il a constitué une opportunité pour travailler sur la didactique et la pédagogie innovante, Cependant, le cheminement est rarement linéaire et de nombreux districts ont eu du mal à trouver leurs marques au démarrage de la réflexion. Il apparaît que c'est généralement au cours de la 3^{ème} réunion que la plupart des groupes est parvenue à se centrer sur un sujet réellement fédérateur et à envisager la production à prévoir.

Une réflexion riche et variée

Dans le thème général « **DEVELOPPER LA CURIOSITE INTELLECTUELLE DES ELEVES ET CONSTRUIRE LE SENS DE LEURS APPRENTISSAGES** », les approches des districts ont été très différentes, ce qui confirme la richesse du réseau, Leurs choix, balayant 5 des 6 sous-thèmes proposés, se sont portés sur :

Sous-thème 1 : Comment faire venir au CDI les élèves (ceux qui ne viennent pas, et ceux qui en perdent le chemin) tout au long de leur cursus scolaire (D3-77 / D4-77 / D10-77)

Sous-thème 2 : Comment éveiller le plaisir d'apprendre ? (D4-77 / D5&7-77 / D6-77 / D12-77)

Sous-thème 3 : Comment développer l'esprit critique des élèves sur tous supports et leur faire dépasser leurs pratiques quotidiennes ? (D2-77 / D8-77 / D9&11-77)

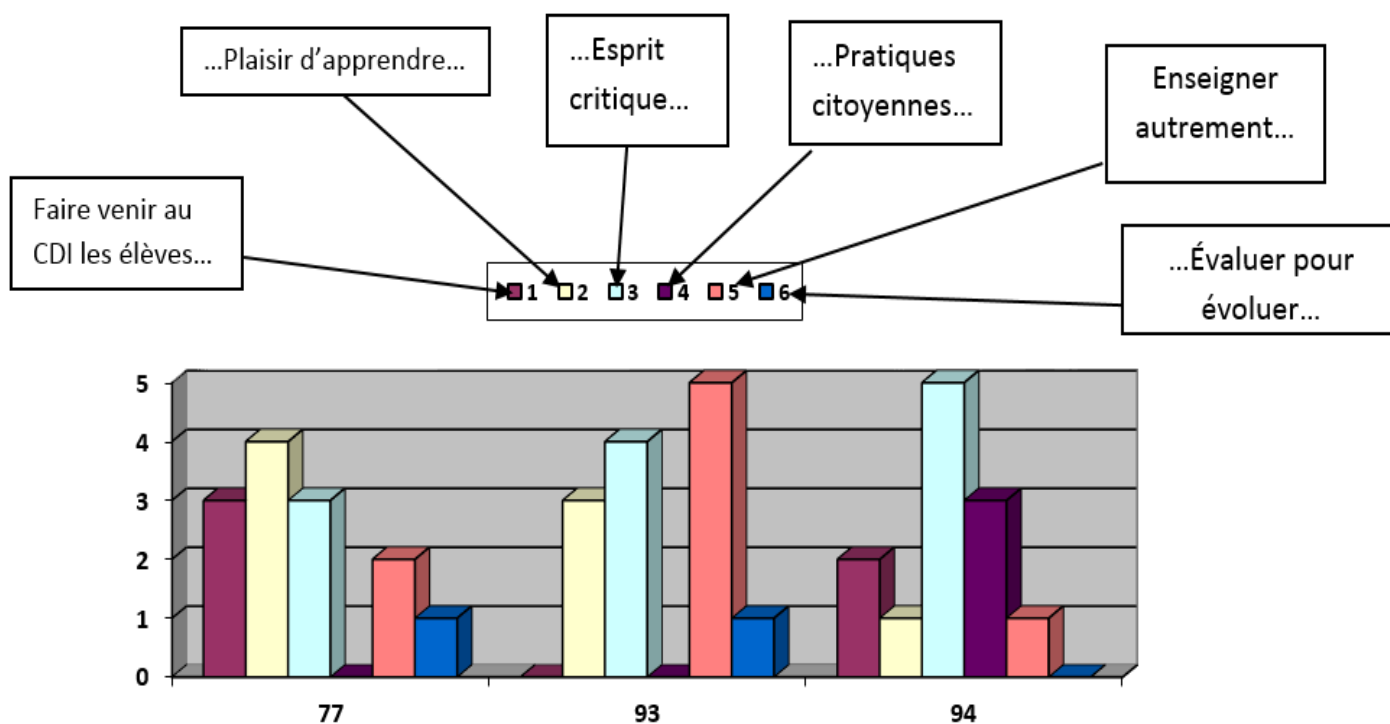
Sous-thème 5 : Comment enseigner autrement au CDI ? (D1-77 / D8-77)

Sous-thème 6 : Comment évaluer les élèves pour les faire évoluer ? (D1-77)

Remarques :

- le sous-thème 4 (Comment faire évoluer leurs pratiques citoyennes ?) n'a été choisi par aucun des districts du département. Il aurait supposé une réflexion sur la collaboration avec les CPE, qui, malgré quelques exceptions, peine à se mettre réellement en place
- un seul district a abordé la problématique de l'évaluation (sous-thème 6) ; c'est pourtant un des éléments indispensables à la collaboration pédagogique
- on constate un certain équilibre sur les sous-thèmes 1, 2, 3 et, moindrement, 5, qui touchent à l'animation du CDI et à la pédagogie qui s'y met en place.
- les sujets, parfois, couvrent plusieurs items (D1-77 : items 5 et 6 / D4-77 : items 1 et 2 / D8-77 : items 3 et 5)
- Comme le montre le graphique suivant, les choix des sous-thèmes sont bien différents dans les trois départements.

CHOIX DES SOUS-THEMES DANS L'ACADÉMIE



La production, véritable outil pour la mutualisation

Les traces écrites qui sont proposées, aboutissements d'une réflexion professionnelle riche et concrète, sont à la fois l'occasion de mettre réellement au clair les étapes et/ou les résultats de la réflexion des participants et le moyen indispensable de la mutualisation. La restitution collective apparaît pourtant comme un exercice difficile, dont la mise en forme définitive doit parfois, en fin de travail, être assurée par l'animatrice seule.

On compte :

- des propositions variées pour faire venir les élèves au CDI ou les y fidéliser : des actions concrètes répertoriées dans une carte heuristique (D3), une base de données en lignes permettant de partager des expériences positives (D4) ou des idées pour une autre organisation des espaces (D10).
- des suggestions pour éveiller le désir d'apprendre : il est abordé dans une base de données en lignes permettant de partager des expériences positives (D4), dans des capsules vidéo et des infographies mises en ligne sur une page publique, créée à partir du Drive du district (D5&7), une carte heuristique (D6), une aide à la mise en œuvre d'une web-radio sur un district (D12)
- des activités pour travailler l'esprit critique : des fiches-actions diverses (D8), des actions construites en commun avec des liens sur des ressources (D9&11)
- la réflexion sur l'évaluation a permis au district 1 de mettre au clair, sous la forme d'un référentiel de compétences, ses attentes dans le cadre du prix littéraire pensé et organisé sur le district au cours des travaux des années précédentes

La mise en ligne des travaux des districts ²

Depuis 3 ans, la partie « Pointdoc » du site de l'Académie s' étoffe régulièrement. Les travaux des districts qui ont été validés pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 y figurent, ainsi que les bilans du fonctionnement du réseau.

Ainsi, vos productions sont maintenant régulièrement disponibles sur la toile et participent à cette mutualisation internationale qui nous est si utile au quotidien. Elles sont la marque du dynamisme de votre réseau et de la qualité des réflexions qui y sont menées.

Vos productions de cette année 2014-2015 y seront disponibles également, après validation par la commission académique.

Un grand merci à Christophe Barbot, membre du GREID Documentation, qui consacre beaucoup de temps et d'énergie à la mise en ligne des documents du réseau 3D.

² Les productions sont mises en ligne sur le site académique Pointdoc après validation selon des critères connus de tous. (cf. Annexe)

L'apport du réseau pour les professeurs documentalistes :

Les réunions 3D continuent à être appréciées, dans un métier où chacun est isolé dans son établissement :

- comme un **lieu de convivialité**, qui brise la solitude professionnelle éprouvée par certains
- comme un **espace de mutualisation** : un moment pour dialoguer avec ses pairs sur le métier, faire le point sur les différentes pratiques, échanger sur les actions ou outils proposés par chacun, échanger des « trucs », des astuces, des pistes de solutions, confronter des points de vue (au-delà du thème traité dans l'année)
- davantage même, comme un **espace de co-formation**, les plus jeunes bénéficiant de l'expérience des anciens, qui eux-mêmes profitent de la formation plus récente et mieux à jour de leurs jeunes collègues, notamment sur la maîtrise du numérique
- comme une **opportunité individuelle de recul et d'analyse**, à la lumière des expériences échangées

L'apport bénéfique du réseau semble résider essentiellement :

- dans l'opportunité d'une réflexion sérieuse sur un domaine moins maîtrisé ou moins exploré, qui ne serait peut-être pas aussi poussée, et sans doute pas une priorité dans le quotidien du C.D.I.
- dans le sentiment de « sécurité » que donne le fait de partager les mêmes problèmes et les mêmes questionnements, et de se lancer dans des activités moins connues avec le soutien des autres
- dans la richesse des échanges d'expériences et de pratiques, ainsi que dans la possibilité d'avoir recours à des compétences spécifiques de ses pairs (ou d'offrir l'appui de ses compétences)
- dans les apports techniques ou méthodologiques issus des rencontres avec les collègues ou avec des intervenants
- dans le réinvestissement, dans les établissements, des stratégies, démarches ou pratiques mises au point collectivement
- dans la mise en œuvre de projets collectifs qui garantissent l'harmonisation des pratiques d'un établissement à l'autre, d'un niveau à l'autre

Les acteurs du réseau

Le rôle moteur des animatrices

Comme chaque année, je tiens à saluer l'investissement et le dévouement des animatrices des districts, sans lesquelles le réseau n'existerait pas.

Dans l'ensemble, elles soulignent l'intérêt de cette mission qui permet de tisser des liens avec l'ensemble des professeurs documentalistes du district et qui constitue une occasion de travailler son mode de communication.

Elles pointent également quelques difficultés :

- le temps passé à la préparation des réunions et à la rédaction des comptes rendus détaillés pour les absents
- la tension entre le souhait de donner son point de vue et la nécessité d'animer la réunion et de conserver un certain recul pour observer le fonctionnement du groupe et le favoriser ou l'améliorer.
- la conservation de l'équilibre, dans la gestion du temps, entre le travail sur le sujet choisi et les digressions autour de problèmes et questions du quotidien
- le manque de motivation des collègues, au-delà des échanges verbaux, à agir en pratique et à participer concrètement aux travaux

Deux d'entre elles passent le relais : **Anne-Florence BRYGO**, du district de LAGNY - MARNE-LA-VALLÉE et **Elodie BARALLE**, de FONTAINEBLEAU

Un grand merci à elles pour le travail accompli et bienvenue à leurs successeurs, Aurélie FOUQUET pour LAGNY - MARNE-LA-VALLÉE, Emmanuelle VINCENT et Aurélie IBARRA pour FONTAINEBLEAU, qui permettront au réseau de continuer à vivre et à apporter aux professeurs documentalistes l'outil de travail et l'espace de convivialité dont ils ont besoin

L'avenir du réseau

Le rôle des animateurs est également de participer à la réflexion sur l'avenir de la profession et de donner leur avis sur les thèmes de réflexion prioritaires. Comme chaque année, lors de leur réunion-bilan de juin, ils ont travaillé en commun sur le **thème de l'année 2014-2015**. Il a été décidé de proposer **deux axes de travail**.

Le premier, dans la logique des années précédentes, nous invite à nous interroger sur l'évolution des dispositifs et des pratiques programmées pour les années à venir.

Le second répond à la demande de certains districts qui souhaitent disposer d'un temps pour réfléchir en commun à la mise en œuvre systématique et raisonnée de l'indispensable veille documentaire.

Les thèmes proposés pour l'an prochain sont donc les suivants :

Place et rôle du professeur documentaliste dans les parcours et les dispositifs pluridisciplinaires ; continuité des apprentissages : stratégies et démarches

- *parcours artistique*
- *parcours citoyen / Education Morale et Civique*
- *parcours avenir / découverte professionnelle*
- *Accompagnement personnalisé*
- *IDD ou EPI / TPE ou PPCP*

La veille info-documentaire

1. *Analyse des besoins, stratégie et communication*

- *Mettre en place un processus de veille pour collaborer, partager, diffuser au sein de l'établissement*
- *Mettre les élèves en situation de veille au sein d'un projet*

2. *Connaissance et maîtrise des outils*

- *Liste diagnostique des outils et de leurs caractéristiques / avantages et inconvénients / utilisation pédagogique*
- *Réalisation de tutoriels*

3. *Veille et pédagogie info-documentaire*

- *au sein de quels dispositifs ou activités ?*
- *avec quels personnels Ce qui suppose : quelle information / formation des collaborateurs ?*
- *pour quelle diffusion ? avec quels outils ?*

En guise de conclusion : des caractéristiques récurrentes pour le département

Le Réseau 3D des documentalistes de Seine et Marne présente des caractéristiques très récurrentes que confirme l'observation des indicateurs diachroniques.

- Une participation importante des établissements qui avoisine généralement les 60% (59,7 % cette année) pour l'ensemble du département mais dépasse fréquemment les 65 % dans de nombreux districts
- Une grande disparité d'un district à l'autre : cette année, 35 % à peine de professeurs documentalistes participants à Fontainebleau ; près de 80 % à Roissy en Brie
- Une forte cohésion autour du projet du district : 1/3 des professeurs documentalistes participe régulièrement dans 7 districts sur 10

Remerciement

Pour finir, en notre nom à tous, je tiens à rendre hommage à Monsieur Ampilhac, qui nous quittera cette année pour d'autres horizons. IA-IPR EVS responsable du dossier Documentation, il a œuvré pour faire connaître et reconnaître la spécificité des professeurs documentalistes auprès de ses collègues comme auprès des chefs d'établissements, dont il a organisé la formation autour de la politique documentaire. Toujours à l'écoute et très attaché à la mutualisation des ressources, il a suivi avec intérêt la réflexion des districts et a su faire en sorte que la diffusion de nos travaux sur le site académique, programmée depuis de nombreuses années, soit enfin effective.

A titre personnel, je tiens à exprimer ici ma sincère gratitude pour l'expérience enrichissante et pleine d'intérêt que nous avons pu vivre au sein de la coordination académique du réseau 3D qu'il a pilotée durant toutes ces années.

*Sylvie Souklanis, coordinatrice du réseau 3D pour la Seine et Marne
Août 2015*

ANNEXE

Quelques principes pour la mise en ligne des productions sur le site académique Point.Doc : <http://pointdoc.ac-creteil.fr/>

Mise en forme :

- Identifier l'auteur (département, district)
- Rédiger une fiche de présentation succincte indiquant l'adresse de la ressource en ligne, si la production est un site, un blog, un wiki,...
- Regrouper dans un même fichier avec, si nécessaire, un sommaire en première page, les documents qui sont enregistrés au même format
- Un titre de fichier explicite, reflétant le contenu
- Eviter le format .pdf qui interdit l'appropriation du document en empêchant toute modification (L'objectif de ces outils étant la mutualisation)
- Adopter pour les fiches-actions le format utilisé pour les fiches Collège dynamique lecture
- Etre vigilants sur les erreurs de frappe, la nécessité de citer ses sources, l'utilisation d'images libres de droits,... : la mise en ligne suppose que le produit soit irréprochable

Contenu

- Dégager une problématique en rapport avec le thème général ou une de ses déclinaisons, en faisant émerger un besoin professionnel.
- Concevoir la production comme une réponse ou un élément de réponse à cette problématique.
- Traduire cet objectif général en objectifs opérationnels et raisonner en termes d'outils utiles et efficaces pour vous ainsi que pour l'ensemble des collègues
- Faire rapidement un état de l'existant dans le domaine concerné de manière à proposer une production originale

L'ensemble des éléments de la production doit être cohérent. Tout doit être utile, il faut donc éliminer le superflu et éviter la littérature.

NB : Le poids des productions ne doit pas dépasser 9-10 Mo.